




2017-2020

Retour sur quatre ans de projets et d'engagements



Point d'étape
pour aller
plus loin
demain

Septembre 2020



**Conseil de
développement**
Métropole de Rennes



Sommaire

Avant-propos p. 3

Le Codev en bref p. 4

1 Un espace de dialogue et de propositions unique à l'échelle métropolitaine

- ✓ Un lieu plein d'atouts pour mobiliser les acteurs locaux autour des enjeux métropolitains

p. 8

2 Etre force de propositions et d'aide à la décision auprès des élus de la métropole de Rennes

- ✓ Un dialogue en confiance avec les élus de Rennes Métropole
- ✓ Croiser les perceptions et usages du terrain pour interpeller sur des enjeux métropolitains

p. 10

3 Détecter et explorer des enjeux majeurs ou émergents sur le territoire

- ✓ Explorer et mettre en débat des « angles morts »
- ✓ Partir en prospective pour imaginer les possibles
- ✓ Expérimenter, apprendre et recommencer

p. 16

4 Une ouverture et un enrichissement mutuel partagés au sein des réseaux des Codev

p. 21

5 Rendre visibles le Codev et ses travaux

p. 22

Enseignements et défis pour aller **+** loin demain

p. 24

Glossaire p. 26



Avant-propos

Le conseil de développement (Codev) nouvelle formule s'est installé en mars 2017, avec de nouvelles missions, de nouveaux membres et un nouveau territoire de référence : la métropole rennaise.

Mais au fait, c'est quoi un conseil de développement ? Ce document en donne un aperçu ! Il est souvent rappelé qu'il y a autant de conseils de développement différents que de territoires... Bien avant que la loi formalise les conseils de développement en 2000, la tradition de dialogue « à la rennaise » a fait émerger dès les années 80 cet espace de dialogue permanent entre les élus locaux et des acteurs socio-économiques. Près de 40 ans plus tard, le conseil de développement s'est élargi dans sa composition, dans ses méthodes de mobilisation... il vit, s'adapte, teste, tout en étant fidèle à cette histoire locale de dialogue en confiance entre ses membres et avec les élus.

L'année 2020 est une année de transition permettant de regarder dans le rétroviseur et de préparer la nouvelle assemblée

plénière du Codev qui s'installera à partir de 2021.

Les membres du Codev ont directement contribué à ce bilan pluriannuel, en exprimant leurs vécus par questionnaire et en le partageant entre eux en juillet et septembre 2020. Dans ce bilan, il y a des satisfactions, des interrogations, des idées mais surtout l'envie collective de consolider le travail au sein du Codev. Il y a également le souhait de partager cette ambition avec les nouveaux élus métropolitains ! En effet, la première motivation des organisations et des personnes qui s'engagent bénévolement dans le Codev est d'être utiles et d'avoir un impact constructif sur les politiques publiques et le développement durable du territoire.

Ce point d'étape est donc envisagé comme une prise de recul pour aller plus loin demain.

Bonne lecture !

« Au Codev, j'ai l'habitude de dire qu'il nous faut "coudre et non pas en découdre". »

Germain Bertrand

Président du Conseil de développement
de la métropole de Rennes

« La politique représentative n'est jamais aussi efficace que quand une autre forme de démocratie plus vivante, plus critique, se déploie à l'extérieur des institutions. »

Loïc Blondiaux

Professeur de science politique à
l'université Paris I Panthéon-Sorbonne

Le Codev en bref

Le Conseil de développement de la métropole de Rennes est un **lieu de concertation et de débat** sur les enjeux économiques, sociaux, sociétaux et environnementaux de la métropole de Rennes.

Obligatoire dans toutes les intercommunalités de plus de 50 000 habitants, cette instance de consultation et de propositions a vocation **à éclairer les décideurs locaux, dont les élus métropolitains.**

Le collectif du Codev est composé d'**acteurs du territoire** représentant **une diversité** :

d'organisations : entreprises, syndicats de salariés, associations, chambres consulaires, monde étudiant... ainsi que des personnes qualifiées.

de mondes : économique, social, scientifique, environnemental, éducatif, culturel, universitaire...

de profils : des femmes et des hommes de différentes générations...

d'expertises : professionnelle, de terrain, technique, scientifique, associative, citoyenne...

De par la Loi, les élus ne peuvent pas être membres du Codev.

Ses principales missions

- ✓ **Capter le terrain, croiser les regards, impulser des actions** pour contribuer à construire, enrichir et évaluer les politiques publiques métropolitaines.
- ✓ **Eclairer l'avenir** : contribuer à relever les défis du territoire en apportant un regard prospectif et transversal.
- ✓ **Nourrir et à animer le débat public métropolitain** sur les grands enjeux et mutations du territoire.

**Le Codev
c'est avant tout
un état d'esprit !**

*Ouverture
Diversité
Regards croisés
Indépendance
Intelligence collective
Anticipation
Interpellation
Agilité
Utilité*

Le Codev trouve ses origines dans celles du CODESPAR

1984

Création du CODESPAR, Comité de Développement Économique et Social Pour l'Aménagement du bassin d'emploi de Rennes, association Loi 1901.

1999

Création des conseils de développement par la Loi du 25 juin 1999 d'orientation pour l'aménagement durable du territoire (Loi Voynet).

2000

Le CODESPAR devient Conseil de Développement économique et Social du Pays et de l'Agglomération de Rennes.

2015

Au 1er janvier, le CODESPAR évolue en conseil de développement de métropole, au côté de ses rôles de conseil de développement de pays et de comité de bassin d'emploi.

2017

Le 7 mars, en application de la Loi NOTRe, le Conseil de développement de la métropole de Rennes s'installe et prend le relais du CODESPAR.

Le collectif du Codev

Composition au 21 septembre 2020

ADO Habitat 35 • Air Breizh • Alternatiba Rennes • Amitiés sociales • Association Rennaise des Centres Sociaux (ARCS) • Association rennaise pour la maîtrise des énergies dans les copropriétés (ARMEC) • ATD Quart monde • Banque de France • Bretagne active • CCI Ille-et-Vilaine • CFDT • CFE-CGC • CFTC • CoBen • Confédération des PME (CPME) • CGT • Chambre d'Agriculture d'Ille-et-Vilaine • Chambre des métiers et de l'artisanat d'Ille-et-Vilaine • CHU Rennes • Centre local d'Information et de Coordination Allia'Agés (CLIC Allia'Agés) • Confédération Nationale de l'Artisanat des Métiers et des Services (CNAMS) • Collectif handicap 35 • Comité régional des banques • Coop de construction • COORACE (Fédération nationale de l'économie sociale et solidaire) • Eau et rivières de Bretagne - délégation 35 • Enedis • Entreprendre pour Apprendre Bretagne • Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricole d'Ille-et-Vilaine (FDSEA d'Ille-et-Vilaine) • Fédération des entreprises d'insertion Bretagne • Fédération Syndicale Unitaire (FSU) • Fédération Étudiante Rennaise Inter Associative (FERIA) • Fédération des MJC de Bretagne (FR MJC de Bretagne) • GRDF • Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé (IREPS Bretagne) • La Poste - DRG Bretagne • La route du

meuble et des loisirs • Le 4Bis Information-Jeunesse • Liberté couleurs • Ligue de l'enseignement d'Ille-et-Vilaine • Ligue des droits de l'homme • Maison de la consommation et de l'environnement (MCE) • Médiation Métropole PIMMS Rennes • Mutualité française Ille-et-Vilaine • Rennes Métropole Handball • RESO solidaire • SNCF Mobilités Bretagne • Union Départementale des Associations Familiales d'Ille-et-Vilaine (Udaf 35) • UNA Ille-et-Vilaine (Union départementale d'Ille-et-Vilaine de l'aide, des soins et des services aux domiciles) • Union des entreprises de proximité (U2P) • Union des entreprises pour l'Ille-et-Vilaine (UE 35) • Union du Commerce du Pays de Rennes • Union Régionale des Scop de l'Ouest • Unité Locale Croix-Rouge française de Rennes • Université de Rennes 1 • Université Rennes 2 • CHARRAUD Alain • DUDOUYT Jean • LEHAGRE Elisabeth • LE TALLEC Dominique • PRIGENT Xavier • ROBIN Tania • SIMON Marie-Anne •



Membres du Bureau du Codev mandat 2019-2021

Germain BERTRAND,
Président du Codev
CFTC

Hélène DUVAL,
Vice-Présidente du Codev
ENEDIS

Hervé LE JEUNE,
Vice-Président du Codev
Union des entreprises 35

Tania ROBIN,
Vice-Présidente du Codev
Personne qualifiée

Patrice BARBEL
représentant David ALIS
Université de Rennes 1

Gwénaëlle CARFANTAN
CCI Ille-et-Vilaine

Jean-François COEURET
CFDT

Christian DESBOIS
Eau et rivières de Bretagne

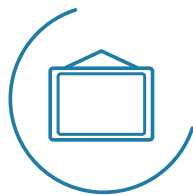
Erwan QUESSEVEUR
représentant Olivier DAVID
Université de Rennes 2

Notre fonctionnement



INSTALLATION

7 mars 2017
par **délibération**
de Rennes Métropole.



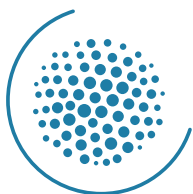
STATUT

Organisation informelle qui s'organise librement. Des **règles de fonctionnement** ont été établies par le Collectif Codev.



TERRITOIRE

Métropole de Rennes
43 communes
443 192 habitants en 2016



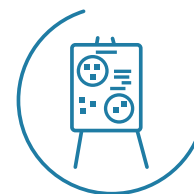
ASSEMBLÉE PLENIÈRE

L'**assemblée** est composée de **personnes morales et personnes qualifiées de la société civile métropolitaine**. Leur participation est bénévole et dans l'esprit de la **charte d'engagement**
Mandat : 4 ans



GOVERNANCE

1 Bureau
1 Président.e
3 vices-président.e.s
Le Bureau porte la vision et le **projet stratégique** du Conseil.
Mandat : 2 ans



MOYENS

Les moyens nécessaires au bon fonctionnement du Codev sont attribués par Rennes Métropole.
3 salariées de l'Audiar (Agence d'urbanisme de Rennes) accompagnent les travaux de l'assemblée de bénévoles.



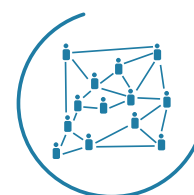
TRAVAUX

Le **programme de travail annuel** est élaboré à partir de sujets proposés par les élus de Rennes Métropole (saisine) ou par les membres eux-mêmes (auto-saisine).



DIALOGUE AVEC LES ÉLUS

Un **comité partenarial**, composé des membres du Bureau du Codev et d'élus métropolitains, se réunit 2 à 3 fois par an. Les travaux sont présentés en commissions thématiques de Rennes Métropole. Le rapport d'activité du Codev est examiné et débattu avec le Conseil métropolitain.



RÉSEAUX

Le Codev s'investit dans les réseaux réunissant des homologues aux niveaux national et régional : **Coordination nationale des Conseils de développement (CNCD)** et le **Réseau des conseils de développement bretons**.

Quelques temps forts de la vie collective et partenariale



7 mars 2017 > Le Conseil de développement de la métropole de Rennes s'installe officiellement.

Emmanuel Couet, Président de Rennes Métropole et Alain Charraud, élu Président du nouveau Codev. © photo : Didier Gouray



5 avril 2017 > Séminaire d'accueil des nouveaux membres afin de mieux se connaître et bien travailler ensemble.



30 janvier 2019 > présentation du projet UNIR (Université de Rennes) par ses porteurs du projet.



24 avril 2019 > Germain Bertrand est élu président du Codev. Hélène Duval, Tania Robin et Hervé Le Jeune sont les vice-président.e.s.

Germain Bertrand, nouvellement élu président du Codev, remercie Alain Charraud pour son engagement à la présidence du Codev pendant 2 ans.



Juin 2019 > Implication du Codev dans deux ateliers lors des 20 ans des Codev au Sénat.

Germain Bertrand est intervenu sur la question de « l'esprit et pratiques d'ouverture des Codev ». © photo : Anthony Belliot.



26 septembre 2019 > Présentation du bilan d'activité devant les élus métropolitains.

Germain Bertrand, Président du Codev, et Gwénaëlle Carfantan, membre du Bureau, présentent les travaux du Codev en Conseil métropolitain.

Chiffres-clés depuis 2017

Une **100**aine de membres

+5000 heures de participation bénévole

16 séances plénières

27 réunions de Bureau

75 réunions de groupe-projet

2 présentations des travaux en Conseil métropolitain

11 publications

3 bilans d'activité

4 débats

1 Un espace de dialogue et de propositions unique à l'échelle métropolitaine

✓ Un lieu plein d'atouts pour mobiliser les acteurs locaux autour des enjeux métropolitaines

✓ Sa diversité

de mondes, de profils, d'organisations, d'expertises représentées...

Mise en réseau

Interconnaissance

✓ Un espace de dialogue bienveillant

respectueux des valeurs d'ouverture, de liberté de parole, de neutralité et d'écoute.

Climat de confiance

Débats apaisés

✓ Les croisements de regards

Le partage des expériences de chacun.e et la confrontation des différentes perceptions du terrain favorisent la compréhension des problématiques du territoire et les changements de regards.

Approche transversale

Consensus < > dissensus

✓ L'intelligence collective produite en son sein

Les différences et les connaissances de chacun sont mises en commun pour avancer dans un même but : co-construire en confiance et en responsabilité partagée un territoire où chacun.e peut se projeter et s'épanouir.

Co-construction

Préconisations collégiales

✓ Un lieu de pédagogie pour les membres

sur des politiques publiques, des problématiques de développement local, des thématiques sectorielles, la prospective, sur la connaissance des acteurs du territoire...

Culture commune

Vision élargie

✓ Et aussi un lieu d'apprentissage individuel et collectif

Côtoyer des personnes que les membres ne rencontreraient pas ailleurs produit des apprentissages, des ajustements, des changements, des appréciations nouvelles.

Evolution individuelle

Cohésion

✓ Sa capacité de mobilisation

d'acteurs locaux membres ou non membres du Codev, leurs adhérents et leurs réseaux issus des différents mondes qui composent le territoire.

Enrichissement du collectif

Diffusion démultipliée

✓ L'engagement de ses membres dans le temps

Dans l'esprit de la charte d'engagement du Codev, un engagement bénévole et volontaire des membres de la séance plénière, du Bureau, du Président et des vice-président.e.s.

Leurs apports : la connaissance du terrain, des expertises thématiques, un regard spécifique sur certains sujets...

+ de 5000 heures de participation

bénévole depuis 2017



« Les découvertes d'acteurs nouveaux afin d'ouvrir d'autres perspectives. »

« La possibilité d'expression et échanges sereins. »

« Le respect et la bienveillance des membres vis à vis des néophytes dans quelque domaine que ce soit. »

« L'appréhension de thématiques variées et sujets transversaux. »

« La capacité collective à se mobiliser sur des projets en ayant, pour chacun des participants, le **souci de l'intérêt général**, sans posture partisane. »

« Le partage de point de vue et la contribution personnelle pour faire avancer les sujets. »

« La réelle production d'avis. »

« La possibilité de contribution qui n'oblige pas à adhérer aux visions que l'on ne partage pas, **les désaccords étant toujours notés.** »

« Une vision de la société par et pour les citoyens. »

« Séminaire We ker mixte élus/membres Codev : format permettant une acculturation commune sur des thématiques nécessitant un diagnostic partagé. »

« L'engagement du Bureau et des présidents. »

« Le soutien essentiel d'une équipe technique multi-compétences. »

“
CE QUE LES
MEMBRES
APPRECIENT
”

Enseignements pour aller + loin demain

- Poursuivre une mobilisation encore plus large, en renforçant la diversité de thématiques et de profils dans le collectif du Codev, et dans un deuxième cercle d'acteurs et de personnes engagées.
- Donner davantage la parole aux personnes « éloignées » ou pas/peu initiées au fonctionnement du Codev.
- Amplifier la capacité des référents du Codev à être ambassadeur vers et auprès de leur organisation et leurs réseaux, et donc de pouvoir toucher des citoyens métropolitains.

2 Être force de propositions et d'aide à la décision auprès des élus de la métropole de Rennes

✓ Un dialogue en confiance avec les élus de Rennes Métropole

Les membres du Codev peuvent s'intéresser à tout enjeu qui vise à promouvoir et favoriser un développement durable du territoire.

Ils sont ainsi sollicités par les élus métropolitains pour apporter leurs contributions lors des phases d'élaboration de la plupart des politiques publiques de Rennes Métropole : stratégie économique et emploi, Plan de déplacements urbains (PDU), Programme local de l'Habitat (PLH), Plan climat-air-énergie territorial (PCAET), Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)... Ils peuvent également être invités à travailler sur une thématique plus transversale à l'exemple de la dynamique « données et territoire » lancée en 2018.

✓ Un dialogue organisé et régulier

Depuis l'installation du Codev, un dialogue régulier est assuré à différents niveaux entre les élus métropolitains et les membres du Codev.

- Un vice-président de Rennes Métropole délégué au partenariat avec le Codev.
- Un Comité partenarial, composé des membres du Bureau du Codev et des président.e.s des commissions thématiques de Rennes Métropole, se réunit pour échanger sur les travaux et leurs impacts sur les politiques métropolitaines (2 à 3 fois par an).
- Une présentation des travaux en commissions thématiques de Rennes Métropole.
- Un examen et débat autour du rapport d'activité du Codev en Conseil métropolitain.

les +

Un processus essentiel pour veiller à l'utilité des travaux

Une régularité facilitant l'interconnaissance et la confiance



✓ Des moyens de fonctionnement et d'animation

Comme le prévoit la loi, Rennes Métropole veille aux conditions du bon exercice des missions du Conseil de développement.

- Les moyens de fonctionnement du Conseil de développement sont portés par l'Agence d'urbanisme (Audiar) : une équipe de trois salariées est ainsi dédiée à l'animation et à l'appui technique du conseil de développement.
- Accès aux salles de Rennes Métropole pour mener les rencontres du Codev.
- Une page dédiée au Codev sur le [site Internet de Rennes Métropole](#).
- Relais d'actualités du Codev dans « La Lettre Métropole », bimensuel d'informations, prioritairement destinée aux élus et personnel de la métropole.

Focus sur des projets

Transition climatique : exemple d'une collaboration pluriannuelle en confiance

Les membres du Codev s'impliquent depuis 2017 dans la construction et la mobilisation territoriale autour du Plan climat. Ce partenariat s'illustre notamment par :

- Lors de la phase de consultation publique de Rennes Métropole, « **cartes blanches** » proposées au Codev en 2^{ème} partie de réunions publiques.

L'objectif pour le Codev : recueillir les contributions des participants afin qu'elles puissent enrichir le contenu du Plan climat avant qu'il ne soit définitivement voté.

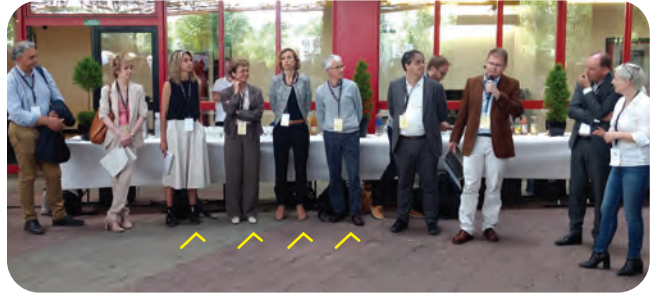
Résultats :

- 250 observations versées au registre de consultation ouvert par la collectivité sur le PCAET arrêté ;
 - réunion Codev en présence d'élus et de citoyens ayant contribué aux réunions publiques
 - > Objectif : retour argumenté sur la prise en compte ou non des contributions citoyennes dans le Plan climat.
- Une fois le Plan climat acté, quatre référents du Codev intègrent le Comité d'Orientation Stratégique du Plan climat.

Les données : appropriation et mise en débat sur la métropole de Rennes - Janvier 2019



Synthèse des travaux menés au Codev en 2018 sur le sujet de la donnée



Haud Le Guen, Gwénaëlle Carfantan, Hélène Duval et Christian Desbois sont quatre des douze membres du Comité d'Orientation Stratégique du Plan climat.

D'une mise en débat des enjeux locaux autour de la donnée à un partenariat sur le projet Rennes Urban Data Interface

Depuis 2018, les membres du Codev se penchent sur les enjeux liés aux données sur le territoire.

- Temps d'acculturation et de débats organisés auprès de différents publics : membres Codev, organisations locales, élus (dans le cadre de la convention des élus 2018), grand public (dans le cadre du festival des libertés numériques). [Voir publication 2018 sur la donnée ci-contre].
- Implication de membres du Codev dans le projet « Service Public Métropolitain de la Donnée » expérimenté par Rennes Métropole : participation aux rencontres, interventions en plénière, co-animation d'ateliers.
- Mise en débat des enjeux de la médiation numérique en 2019 (voir page 16).
- Le Codev est partenaire du projet **Rennes Urban Data Interface (RUDI)** :
 - travail en coopération entre l'initiateur du projet (Rennes Métropole) et dix partenaires, pour penser et construire de manière collaborative un portail web de partage de données sur le territoire ;
 - un engagement long pour le collectif du Codev (3 ans) ;
 - les axes de contribution du Codev : « regard usager », retours terrain, mobilisation de communautés d'acteurs, relais et partage d'expériences, gouvernance et évaluation.



Condition incontournable de réussite : dialoguer dans le bon tempo !

Pour qu'un avis du Codev sur l'élaboration ou la révision d'une politique publique soit pertinent, il est nécessaire que les membres du Codev soient impliqués le plus en amont possible du processus. Cela permet :

- de clarifier et enrichir le cadre de la contribution du Codev, avec des attentes réelles en termes de contenu, qui pourront être prises en compte dans les documents politiques ;
- d'avoir le temps de mobiliser les réseaux des membres Codev : adhérents et publics cibles représentant potentiellement plusieurs milliers de citoyen.n.e.s métropolitain.e.s ;
- d'avoir l'opportunité d'apporter des réponses originales et différenciées.

« Le Codev devrait pouvoir **toucher tous les élus de toutes les communes.** »

« **Positionnement plus en amont** des réflexions des élus de la Métropole. »

« Les **liens** avec les élus à densifier pour donner corps à la mission du Codev. »

“
CE QUE LES
MEMBRES
SOUHAITENT
”

Enseignements pour aller + loin demain

- Avoir une information globale sur l'agenda d'élaboration ou de révision des politiques publiques de Rennes Métropole et bien prioriser les saisines.
- Avoir suffisamment de temps pour pouvoir capter le terrain (aller-retour avec les adhérents et publics des organisations membres du Codev).
- Disposer systématiquement d'un suivi des impacts des contributions du Codev sur les politiques publiques avec un éclairage argumenté sur les points pris en compte ou non.
- Contribuer aussi à la phase d'évaluation de certaines politiques publiques.
- Déployer davantage d'interactions et d'échanges avec l'ensemble des élus de la métropole de Rennes (métropolitains et communaux).
- S'autoriser à plus d'interpellation des élus dans le but d'éclairer la décision (alerte, signal faible du terrain, regard décalé...). Développer cette culture partagée avec les élus.
- Bénéficier de moyens pluriannuels du Codev permettant de bonnes conditions d'accompagnement des travaux des bénévoles.
- Faciliter une valorisation des travaux du Codev sur des supports de communication de la métropole selon le besoin et l'actualité.

✓ Croiser les perceptions et usages du terrain pour interpeller sur des enjeux métropolitains

✓ L'humain au coeur des préoccupations du collectif Codev

Illustration sur le Plan de déplacements urbains (PDU)

- Préconisation du Codev :
Mieux intégrer l'objectif du « **vivre ensemble** » et de la qualité de vie en facilitant la cohabitation des différents modes de déplacements et en partageant l'espace.
- Exemple de méthode « **Faire avec** » :
Lors de visites sur le terrain avec des personnes mal-voyantes, ATD Quart-Monde, membre du Codev, a recueilli des suggestions à formuler sur le document et en particulier pour l'annexe « Accessibilité » du PDU.



Des personnes mal-voyantes testent l'accessibilité des transports en commun dans le cadre des travaux du Codev sur le Plan de déplacements urbains. © ATD Quart Monde

Illustration sur l'économie et l'emploi

- Apport du Codev via la cellule de veille économie emploi :
Les partenaires de la Cellule de veille économique du Codev enrichissent le diagnostic, la veille et les analyses conjoncturelles réalisés par l'Audiar par leurs expertises du terrain (avis intégrés à la publication semestrielle VigiEco de l'Audiar).
- Préconisation du Codev sur We Ker :
Dans leur avis sur la gouvernance de la structure fusionnée de la Mission locale et de la Maison de l'emploi, « We Ker », les membres du Codev ont rappelé leur préoccupation majeure : mettre en place un outil dédié à l'emploi qui soit lisible, accessible et efficace pour les destinataires finaux que sont les entreprises et les demandeurs d'emploi.



Le Codev invite des participants du Village des possibles en septembre 2018 à contribuer à l'élaboration du Plan climat.

Illustration sur le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

- Préconisation du Codev :
Le Codev met l'accent sur l'importance d'un tel document pour le territoire et donc sur la nécessité de le rendre accessible et appropriable par tous > Aller vers un PLUI + qualitatif, + simplifié, + souple, + intégré, + pédagogique.



Comment rendre concrètes les orientations d'aménagement et de programmation du PLUI ? C'est la problématique à laquelle se sont attelés les membres du Codev en 2018.

Illustration sur les transitions climatiques

- Action Codev pour le Plan Climat-Air-Energie territorial (PCAET) :
Recueil de contributions citoyennes lors du [Village des Possibles](#) en septembre 2018 complétant les propositions citoyennes recueillies pendant les cartes blanches en octobre 2018 (voir page précédente).



Apport d'éléments concrets et qualitatifs montrant des usages, propositions et initiatives d'habitants et d'acteurs locaux

✓ Travailler de manière transversale et décloisonnée

Les membres du Codev abordent les enjeux métropolitains de façon décloisonnée.

Illustration par les 6 défis du projet stratégique du Codev

→ Grille de lecture du Codev :

Six mots-clés traduisent le **positionnement stratégique pluriannuel** du Codev et constituent une grille de lecture qui aide les membres dans leurs travaux (PLUi, PDU, Impacts LGV...).

Illustration sur le Plan de déplacements urbains (PDU)

→ Préconisation du Codev dans son avis :

Intégrer le PDU aux autres documents sectoriels de la métropole [SCOt du Pays de Rennes, Programme Local de l'Habitat (PLH), PCAET de Rennes Métropole...] de façon à développer une vision plus transversale des politiques et renforcer la cohérence des plans d'actions respectifs.

Lancé en 2020 : un groupe de travail sur l'attractivité et le développement durable

→ Double objectif :

S'acculturer aux objectifs du développement durable de l'Agenda 2030 et choisir des objectifs pertinents pour constituer des indicateurs d'attractivité de la métropole rennaise.



Ces 6 mots-clés ont été identifiés par les membres dès l'installation du Conseil de développement en 2017.

les + Apport d'un regard transversal sur les enjeux métropolitains

✓ Un regard porté au-delà des limites administratives de la métropole

Illustration sur le Plan de déplacements urbains (PDU)

→ Avis du Codev :

La « métropole de Rennes » vécue ne s'arrête pas aux limites administratives de la collectivité de Rennes Métropole (déplacements quotidiens domicile-travail à l'échelle de l'aire urbaine). Ainsi, peut se poser la question « qui sont les métropolitains » : habitants ? Actifs ? Usagers quotidiens de la métropole ?...

Lancé en 2020 : un groupe de travail sur les coopérations territoriales

→ Objectif :

Les conseils de développement à l'échelle du bassin de vie rennais* ont l'envie de mieux se connaître et de partager autour de problématiques communes qui dépassent les limites administratives des collectivités locales.



Rencontre entre conseils de développement du bassin de vie rennais en janvier 2020

les + Elargir le regard au territoire vécu
Comprendre les thématiques des territoires voisins
Identifier des points communs à travailler
Faire tomber les préjugés, les idées reçues

*Conseils de développement des Communautés de communes du Pays de Châteaugiron, Val d'Ille-Aubigné, Vallons de Haute Bretagne Communauté, Pays des Vallons de Vilaine, Liffré Cormier Communauté, métropole de Rennes.

En lire plus



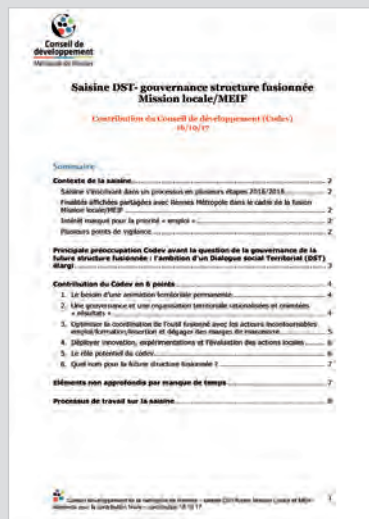
Avis contributif sur le Plan de déplacements urbains de Rennes Métropole - Juillet 2019



Faciliter la lecture, l'appropriation et l'usage du PLUi de Rennes Métropole par les habitants et acteurs locaux - septembre 2018



Plan Climat Air Energie territorial de Rennes Métropole - La contribution du Codev à la trajectoire et au plan d'action - Mars 2018



Avis sur la gouvernance de la structure fusionnée de la Mission Locale et de la MEIF - Octobre 2017

3 Détecter et explorer des enjeux majeurs ou émergents sur le territoire

✓ Explorer et mettre en débat des « angles morts »

Etre acteur du débat public métropolitain : une nouvelle mission confiée au Codev en 2017. Elle est notamment expérimentée au travers de travaux pluri-annuels sur les enjeux du numérique et de la donnée. Exemple sur l'année 2019, avec une mise en débat centrée sur la médiation numérique, enjeu peu abordé sur l'ensemble de ses facettes sur le territoire :

- Co-construction d'un débat sur la médiation numérique, avec des membres Codev et des acteurs de la médiation volontaires en partant des besoins concrets des publics et des usages.
- Rencontre-débat qui s'est suivie d'une première rencontre professionnelle le 6 février 2020, co-organisée par Rennes Métropole, la Ville de Rennes, Bug et le Ti Lab, tous intervenants lors du débat du Codev.



Rencontre-débat « Médiation numérique sur la métropole de Rennes : quel(s) accompagnement(s) au numérique voulons-nous ? » le 19 septembre 2019 à la Médiathèque de Le Rheu.



Interconnaissance et mise en réseau des acteurs locaux concernés au-delà de leurs réseaux métiers
Partage d'une culture commune sur le territoire
Elus métropolitains invités
Le Codev dans les communes



Médiation numérique sur la métropole de Rennes : quel(s) accompagnement(s) au numérique voulons-nous ? - Janvier 2020



Restitution complète des échanges et synthèse de l'évènement



FOCUS « Contribuer à animer le débat métropolitain et solliciter des citoyens : le rôle du Codev à préciser »

Depuis 2017, le Codev a expérimenté plusieurs formes de débats et de contact avec des citoyens volontaires. En particulier sur les projets « données et territoire » et « transition climatique ».

En stage au Codev en 2018, Jeanne Guillaume a questionné le Codev dans la [mise en route de cette fonction de contribuer à l'animation du débat métropolitain](#). En s'inspirant des travaux de Laurent Mermet (débat sauvage-débat d'élevage), le Codev s'interroge sur la place légitime qu'il peut occuper dans le débat sur les enjeux métropolitains, et ce, en accord avec ses valeurs de diversité et d'intelligence collective (vers un « débat sauvage apprivoisé » ?).

Un nouveau cadre législatif à appliquer pour le renouvellement du Codev

(loi engagement et proximité, Article L 5211-11-2 du code général des collectivités territoriales)

« Le président de l'intercommunalité inscrit à l'ordre du jour de l'organe délibérant un débat et une délibération sur les conditions et modalités de consultation du conseil de développement et d'association de la population à la conception, à la mise en œuvre ou à l'évaluation des politiques de l'établissement public. »

Cela sera précisé par Rennes Métropole par délibération et permettra de voir dans quel écosystème plus global de participation le Codev s'insère, avec quel rôle et positionnement spécifiques.

Quel débat au Codev ?



Une réflexion du Codev sur la démocratie participative

La démocratie participative désigne l'ensemble des dispositifs et des procédures qui permettent d'augmenter l'implication des citoyens dans la vie politique et d'accroître leur rôle dans les prises de décision (source : Toupie).

Les membres du Codev ont exprimé le besoin d'y voir plus clair : quels outils de démocratie participative sur la métropole de Rennes ? Qui fait quoi ? Pour quels impacts ? Quel rôle spécifique du Codev dans cette diversité d'initiatives ?

Les premières réflexions sur le sujet ont été lancées en février 2020, puis malheureusement interrompues par la crise. A voir comment poursuivre.



Préalable et conditions de réussite si le Codev sollicite des citoyens

- ➔ Renforcer la capacité de mobilisation de citoyens via les organisations-membres du Codev. Cela permet de se mettre en lien avec une grande diversité d'usagers du territoire.
- ➔ Les membres bénévoles du Codev ne se sentent pas légitimes pour organiser la participation citoyenne. Ils ne sont pas professionnels de l'animation de débat ou de la participation citoyenne.
- ➔ Bien choisir le sujet au Codev et le « pourquoi mobiliser » des citoyens avant de mettre en place la méthode de mobilisation.
- ➔ Le Codev doit être en mesure de faire un retour argumenté aux citoyens mobilisés sur la prise en compte de leur expressions et avis.
- ➔ Dans l'esprit des citoyens, le Codev ne doit pas être confondu avec la collectivité qui peut être interpellée par des citoyens. Le Codev n'est pas une institution, ni un « parlement de citoyens ».

✓ Partir en prospective pour imaginer les possibles

Comment faire de l'arrivée de la Ligne à Grande Vitesse (LGV) en gare de Rennes une opportunité économique et sociale pour la métropole et au-delà ? C'est la question posée par plusieurs membres du Codev qui a permis d'impulser une démarche prospective* pouvant éclairer les acteurs publics et privés du territoire. L'objectif : susciter le partage et le débat d'idées autour de cette vision des possibles.

Projet « ligne à grande vitesse »

- Des idées reçues identifiées et débattues « la LGV est réservée aux riches ? », « la LGV accentue une fracture entre l'ouest et l'est Breton ? », « les prix de l'immobilier flambent à cause de la LGV ? ».
- Trois scénarios imaginés à l'horizon 2038.
- Des cahiers d'inspiration à disposition « le train et les gares facilitant le travail du futur », « la LGV, les transports, les gares : des vecteurs d'une identité rennaise et bretonne affirmée ».

L'évènement de mise en débat de la contribution LGV, prévu début 2020, n'a pas pu avoir lieu à cause de la crise sanitaire.



Les membres du groupe de travail « Impacts LGV » en visite au chantier de la gare.

Sortir du cadre et être créatif dans les propositions
Partage d'une base de connaissances transversale
Débats et controverses révélés
Travaux formalisés dans un document conçu comme un support de débat et de mise en actions

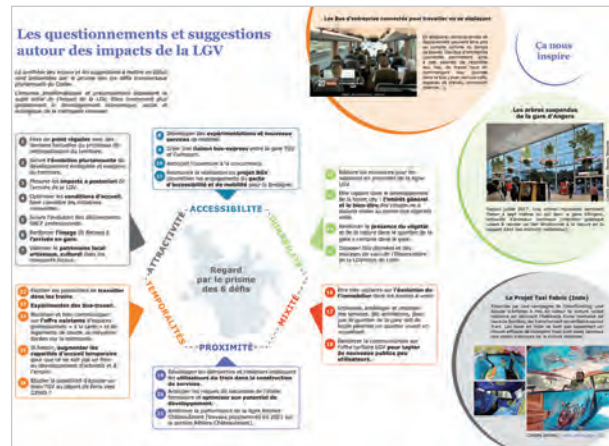


Les impacts de l'arrivée de la LGV à Rennes : parlons-en ! Optimisons ! -

Décembre 2019



Publication complète et synthèse



*Prospective : discipline qui vise à anticiper sur l'avenir et à se représenter les changements socio-économiques et les évolutions du monde sur le long terme. Elle élabore différents scénarios possibles sur la base de l'analyse des données disponibles.

✓ Expérimenter, apprendre et recommencer

Sur plusieurs projets, le collectif Codev a souhaité tester de nouveaux formats de projets en allant vers les publics et en s'associant à d'autres acteurs ou événements locaux.

Le projet SaluTerre inscrit dans les rendez-vous 4C

Le projet SaluTerre est une suite concrète donnée aux attentes de membres, d'élus, et de citoyens, entendues lors de la phase d'élaboration du Plan Climat. Portée à l'origine par des membres du Codev et des personnes intéressées, elle s'est autonomisée en décembre 2019.

Intentions du collectif Codev au lancement du projet :

- Quoi ? Valoriser des porteurs de projets et acteurs locaux sur les transitions de manière participative.
- Comment ? en inscrivant un rendez-vous mensuel dans les Rendez-vous 4C des Champs Libres, où « les participants décident collectivement de ce qu'ils font et de la façon de le faire ».
- Qui ? Toute personne intéressée, membres Codev, usagers des Champs Libres, personnes motivées...

Un débat ouvert pendant le Festival des libertés numériques

- Thème « partage de données publiques et privées à l'échelle de la métropole : enjeux économiques, de service public, et démocratiques ».
- Eléments de débat recueillis pour alimenter les réflexions de la collectivité en cours sur ce thème (prémices du projet RUDI).



Les participants à SaluTerre en pleine création du logo de leur Rendez-vous 4C.



Capacité du collectif Codev d'être à l'écoute, à changer de posture et à intégrer des personnes intéressées dans les projets

Volonté de tester de nouveaux formats, méthodes et outils d'animation

Le droit à l'erreur, source d'apprentissages collectifs et d'amélioration continue des méthodes de mobilisation



Débat organisé par le Codev sur le thème « Partage de données publiques et privées à l'échelle de la métropole : enjeux économiques, de service public, et démocratiques » lors du Festival des libertés numériques en janvier 2019

[Mediation numérique]
« Je savais la situation difficile mais à ce point je ne croyais pas. » (élu local)

[LGV]
« J'ai apprécié les échanges et les idées suscités par la démarche prospective. »

[Mediation numérique]
« Des interventions qui posent des constats terrain au plus près des réalités et des ressentis. »

[Saluterre]
« Ce qui m'a plu : La diversité, la motivation des participants, les profils (tous âges, mixité, actifs, étudiants...). »

[Saluterre]
« Ce rendez-vous invite à changer de posture. »

[Mediation numérique]
« Très intéressants ces débats, ensemble on peut trouver des solutions humaines. »

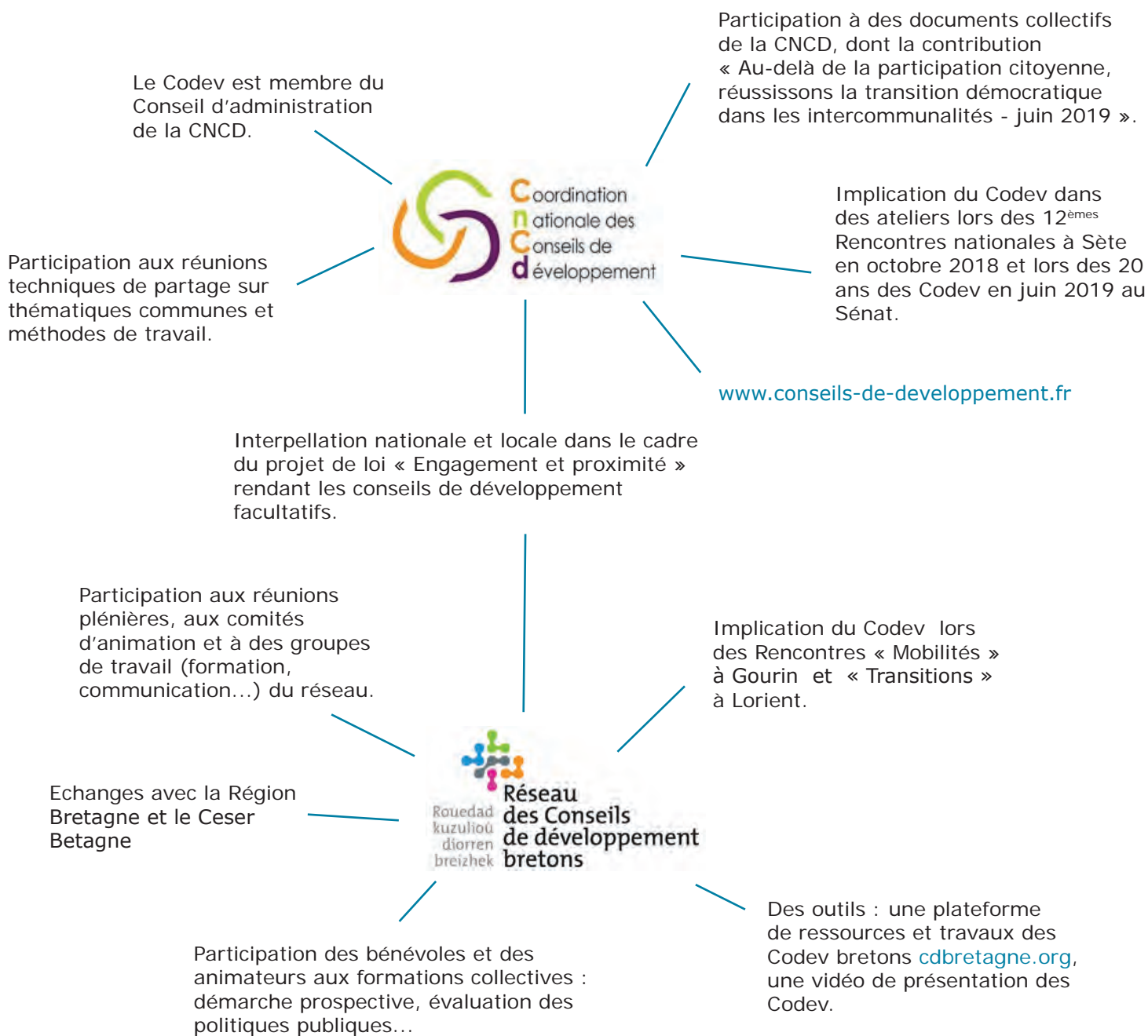
[LGV]
« Moment apprécié : se positionner physiquement sur des vérités affirmées concernant l'impact de la LGV, pour voir ce qui fait consensus ou presque, et ce qui le fait moins. »

“
TÉMOIGNAGES
DE
MEMBRES”
”

Enseignements pour aller + loin demain

- Poursuivre les constructions de temps forts en mode collaboratif, avec des personnes et acteurs ressources, pour d'une part, apporter de véritables réponses aux besoins des acteurs de terrain, et d'autre part, assurer la pertinence et le succès de la rencontre.
- Opportunité et nécessité d'informer et travailler plus directement avec les élus municipaux sur des projets ou événements Codev.
- S'appuyer sur des partenariats permet de démultiplier les effets des projets Codev.
- Il est possible d'inclure des propositions et/ou participations citoyennes dans les projets du Codev si celles-ci s'inscrivent dans les valeurs du Codev et dans un calendrier défini.
- Expérimenter au Codev : jusqu'où aller ?

4 Une ouverture et un enrichissement mutuel partagés au sein des réseaux des Codev



S'inspirer sur des méthodes de mobilisation innovante

Echanger sur des pratiques et thématiques communes

Formuler des contributions communes à l'échelle régionale et nationale



Rennes Métropole, au titre du Codev, finance l'adhésion à ces deux réseaux.

La Région Bretagne soutient financièrement les Codev de Bretagne.

5 Rendre visibles le Codev et ses travaux

✓ Nos outils de communication

✓ Un groupe de travail « Communication »

pour définir la stratégie de communication du Codev.

✓ Un nouveau logo



Ce nouveau logo* donne au Codev sa propre identité visuelle tout en restant fidèle aux valeurs que portait l'ancien logo.

Le C :

- pour l'initiale du nom, symbolisant aussi un contenant et un lieu de dialogue unique ;
- épuré pour le côté moderne ;
- ouvert et poreux pour l'ouverture du Codev vers l'extérieur et les interactions avec son environnement.

Les ronds de différentes tailles et couleurs expriment la diversité des membres et des thématiques.

✓ Un nouveau site internet www.codev-metropolerennes.bzh

(mis en ligne le 01/04/2020).

Les rubriques :

- Notre collectif : qui sommes-nous, le « trombinoscope » des membres et de l'équipe technique.
- Au cœur de l'activité : L'actualités des travaux du Codev (filtres par thématiques ou types), l'agenda, les publications du Codev.
- Nos partenaires : les actualités en lien avec nos partenaires privilégiés.
- Ça nous inspire : des ressources inspirantes pour les travaux du Codev.
- [A venir]
 - Dialoguons : un forum de discussion pour les internautes qui pourront laisser des propositions et des avis qui nourriront les travaux du Codev.
 - Les lettres d'infos « nouvelle formule » : à venir au cours du dernier trimestre 2020.

✓ Réseaux sociaux



Twitter : 850 abonnés
@CodevRennes



Un compte LinkedIn depuis mars 2020.



*Logo et site Internet conçus par l'Agence Imagic.



✓ Nos publications

L'ensemble des publications du Codev sont à retrouver sur
www.codev-metropolerennes.bzh
Rubrique > Au coeur de l'activité | Notre médiathèque



- Avis et contributions
- Bilans d'activité

✓ Valorisation du Codev et ses travaux sur le territoire

Auprès de la presse et des médias, à l'invitation de nos partenaires, et lors d'événements d'acteurs locaux.

- Interview d'Alain Charraud dans l'émission sur TVR « 7 en métropole ».
- Rencontre avec une délégation d'acteurs de Mayotte.
- Rencontre avec le Conseil des générations futures de Paris.
- Témoignages de l'expérience du Codev de la métropole de Rennes avec les Conseils de développement de Loire Angers, Saint-Lô agglomération...
- Rétrospective « Données » partagée avec le réseau des Interconnectés.
- 20 ans des Codev en juin 2019 au Sénat.

→ Présentation des travaux :

- devant le Conseil d'administration, le Conseil des directeurs, le réseau des ambassadeurs développement durable de l'Université de Rennes 1 ;
- lors des 20 ans de l'Alec ;
- en séminaire départemental Audiar sur le thème « Du PLU au PLUi : quelle plus-value ? ».

→ ...

Et aussi :

- un événement Codev-Collège Coopératif en Bretagne : bilan de deux ans d'expérimentation sociale « enrayer la précarisation des personnes », démarche impulsée par le Codev, menée à l'ouest de la métropole rennaise.

✓ La communication interne

✓ Un séminaire d'accueil des membres

Un séminaire d'accueil des nouveaux membres s'est tenu en avril 2017. Les objectifs :

- convivialité et interconnaissance entre les membres ;
- fonctionnement du Conseil de développement ;
- présentation de Rennes Métropole ;
- ébauche de la feuille de route pour les deux premières années.

✓ Le Connecteur

Un bulletin d'informations mensuel destiné aux membres du Codev (depuis décembre 2018).

✓ Un extranet

Accessible aux membres, à l'équipe technique du Codev et aux participants des travaux.

Double objectif : favoriser l'interconnaissance entre les membres et faciliter le travail collaboratif.

Enseignements pour aller + loin demain

- Développer des outils permettant aux membres d'être ambassadeurs du Codev auprès de leur organisation et leurs réseaux.
- développer une communication et des outils favorisant l'accueil des (nouveaux) membres.
- Amplifier les relations presse et la présence du Codev sur les réseaux sociaux pour développer sa notoriété et son attractivité.

Enseignements et défis pour aller + loin demain

✓ Beaucoup de chemin parcouru depuis 2017

- Une **mise en lien d'acteurs** qui ne se seraient pas forcément connus par ailleurs. Les membres du Codev construisent ensemble une **intelligence collective originale**.
- Une **production d'avis et de contributions régulières et diversifiées** en lien avec les politiques publiques et les enjeux métropolitains rennais.
- La réalisation de **formes variés**, parfois expérimentales, de mobilisation, de débat ou de contact avec les citoyens.

✓ Une première étape qui motive pour la suite et qui donne envie d'aller plus loin, avec de beaux défis à relever pour le Codev !

✓ **Consolider le rôle et le positionnement du Codev**

- Un espace de dialogue et de proposition unique à l'échelle métropolitaine : poursuivre son rôle de consultation sur les politiques publiques et d'interpellation sur les enjeux métropolitains.

✓ **Renforcer la mobilisation des membres en facilitant leur engagement**

- Un défi permanent : la mobilisation de temps bénévole est précieuse et souvent difficile face à de multiples autres sollicitations ou impératifs.
- La finalité, la méthode et la temporalité des travaux du Codev sont des points-clés à « soigner » (saisines et auto-saisines).

✓ **Enrichir le réseau du Codev, sa diversité et son ouverture**

- Enrichir l'assemblée plénière permanente : thématiques de la culture, du numérique, de l'agriculture..., tendre vers la parité, permettre une meilleure implication des jeunes générations...
- Renforcer la capacité de mobilisation de citoyens via les organisations-membres du Codev et leurs réseaux maillant le territoire. Pour cela, faciliter le rôle d'ambassadeur du Codev de chaque membre.
- Mailler la dynamique des membres du Codev avec un second cercle de contributeurs selon les sujets et expertises d'usages à capter (partenaires non membres du Codev, autres instances de démocratie participative, contact avec des citoyens volontaires...).
- Donner davantage la parole aux personnes « éloignées » des débats ou peu/pas initiées au fonctionnement du Codev.
- Renforcer la communication et les outils favorisant l'arrivée de nouveaux membres et leur intégration au sein du collectif du Codev.

✓ Amplifier la visibilité et la notoriété

- Dans les esprits, ne pas être assimilé à la collectivité, montrer la complémentarité et la spécificité des apports des membres du Codev à côté de la légitimité et de l'action des élus.
- Déployer davantage la stratégie de communication du Codev (presse, réseaux sociaux...) afin d'être plus visible et mieux connu auprès du grand public.
- S'appuyer sur des partenariats permettant de démultiplier les effets des projets Codev.

✓ Poursuivre le partenariat en confiance avec Rennes Métropole

- Avec les élus métropolitains, acter une vision partagée du rôle et du positionnement spécifiques du Codev.
- Accéder à une information globale sur l'agenda d'élaboration et de révision des politiques métropolitaines.
- Bien définir et prioriser les saisines (intérêt des thématiques pour les bénévoles, vision d'ensemble des saisines) et préserver du temps pour les auto-saisines.
- Multiplier les occasions d'échanges, d'interconnaissance et d'interpellation avec les élus de la métropole rennaise (élus métropolitains et communaux).
- Disposer d'un suivi des impacts des contributions du Codev sur les politiques publiques.
- Bénéficier de moyens pluriannuels alloués au Codev permettant de bonnes conditions d'accompagnement des travaux des bénévoles.
- S'autoriser à plus d'interpellations des élus dans le but d'éclairer la décision (alerte, signal faible du terrain, regard décalé...).
- Contribuer aussi à la phase d'évaluation de certaines politiques publiques.
- Faciliter la valorisation des contributions du Codev sur des supports de communication de la métropole selon le besoin et l'actualité.



ENVIES ET AMBITIONS DES MEMBRES



« Faire du Codev un
acteur impactant. »

« **Mettre le porte-voix
encore plus haut !** »

« Être **utile au territoire.** »

« Le Codev : une instance
qui pourrait apporter
beaucoup à « **l'exercice
démocratique** », une
démocratie qui doit être
pratiquée en confiance
et transparence, avec
maturité. »

Au printemps 2021, le Codev renouvelera son assemblée plénière.

Toutes les organisations désireuses de s'impliquer au Codev sont les bienvenues.

Faites-le nous savoir !

Glossaire

Codev	Conseil de développement de la métropole de Rennes
PCAET	Plan Climat Air-Énergie Territorial
PDU	Plan de Déplacements Urbains
PLH	Programme Local de l'Habitat
PLUi	Plan Local d'Urbanisme intercommunal
Rendez-vous 4C	Les Rendez-vous 4C, accueillis par Les Champs Libres, sont des ateliers autour d'un intérêt commun pour apprendre et "faire" ensemble.
RUDI	Rennes Urban Data Interface (projet européen porté par Rennes Métropole)
We Ker	We Ker est une association chargée de l'insertion sociale et professionnelle de jeunes de 16 à 25 ans révolus, sortis du système scolaire. We Ker est issue de la fusion de la Mission Locale et de la Maison de l'emploi et de l'insertion professionnelle du bassin d'emploi de Rennes.

Notes

Ce bilan est le fruit du travail des membres du Codev. Merci à toutes et tous !

Merci aussi à l'ensemble des acteurs et partenaires mobilisés plus ponctuellement dans nos projets.

Merci également aux partenaires qui nous soutiennent : Rennes Métropole, l'Audiar et la Région Bretagne.



Retrouvez notre actualité et suivez nos travaux sur :

www.codev-metropolerennes.bzh



Conseil de développement de la métropole de Rennes
Audiar

3 rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz
CS 40716
35207 Rennes cedex 2

02 99 01 85 15

contact@codev-metropolerennes.bzh

Publication validée par le
Bureau du Codev en septembre
2020.

Directeur de la publication :
Germain Bertrand

Réalisation :
Gaëlle Chapon
Isabelle Longeanie
Céline Rigourd

Merci à nos partenaires

